



Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle (l'« assemblée ») des détenteurs (les « actionnaires ») d'actions ordinaires (les « actions ») de Groupe WSP Global Inc. (la « Société ») se tiendra à l'Hôtel Fairmont le Reine Elizabeth, situé au 900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), le 10 mai 2018, à 10 h (heure de Montréal), aux fins suivantes :

- a) **recevoir les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant y afférent** (pour plus d'information, veuillez vous référer à la sous-section « Présentation des états financiers » de la section « Points à l'ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2018);
- b) **élire chacun des administrateurs de la Société qui demeureront en poste jusqu'à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à la nomination de leurs remplaçants** (pour plus d'information, veuillez vous référer à la sous-section « Élection des administrateurs » de la section « Points à l'ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2018);
- c) **nommer l'auditeur indépendant de la Société pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération** (pour plus d'information, veuillez vous référer à la sous-section « Nomination des auditeurs » de la section « Points à l'ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2018);
- d) **examiner et approuver, à titre consultatif et de manière non contraignante, la façon de la Société d'établir les politiques de rémunération des membres de la haute direction** (pour plus d'information, veuillez vous référer à la sous-section « Vote consultatif non contraignant sur la rémunération des membres de la haute direction » de la section « Points à l'ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2018); et
- e) **examiner toute autre question, le cas échéant, qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de cette assemblée en cas d'ajournement**. L'information relative à l'exercice du pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute autre question est présentée à la sous-section « Comment remplir le formulaire de procuration » de la section « Procurations » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2018.

Notification et accès

Comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, vous recevez cette année le présent avis car la Société a décidé de recourir aux procédures de notification et d'accès pour remettre aux actionnaires le présent avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires, ainsi que la circulaire d'information de la direction datée du 26 mars 2018 relativement à l'assemblée et les autres documents reliés aux procurations (collectivement, les « documents relatifs à l'assemblée »). Les procédures de notification et d'accès constituent un ensemble de règles qui permettent à l'émetteur d'afficher en ligne une version électronique des documents reliés aux procurations, par le truchement de SEDAR et d'un autre site Web, au lieu d'en expédier par la poste un exemplaire imprimé aux actionnaires. Dans le cadre des procédures de notification et d'accès, les actionnaires continuent de recevoir le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée. En revanche, au lieu d'un exemplaire papier des documents relatifs à l'assemblée, ils se voient transmettre le présent avis, qui contient les renseignements sur la façon de se procurer en ligne les documents relatifs à l'assemblée, ainsi que d'en demander un exemplaire imprimé. Comme elles permettent de comprimer sensiblement les coûts d'impression et d'envoi postal, en plus d'être écologiques et de réduire l'utilisation de papier, les procédures de notification et d'accès bénéficient directement à la Société.

Comment se procurer les documents relatifs à l'assemblée

Sur notre site Web : www.wsp.com sous la rubrique « Investisseurs/Rapports financiers et annuels »

Sur SEDAR : www.sedar.com

Les actionnaires sont priés de lire attentivement la circulation d'information de la direction datée du 26 mars 2018 et les autres documents relatifs à l'assemblée avant d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions.

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Avant l'assemblée

Si votre nom figure sur un certificat d'actions, vous êtes considéré comme un « actionnaire inscrit ». Si vos actions sont répertoriées sur un relevé de compte que vous fournit un intermédiaire, vous êtes considéré comme un « actionnaire non inscrit ». Que vous soyez un actionnaire inscrit ou non inscrit, vous pouvez demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée sans frais en appelant AST au 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416 682-3801 (autres pays) ou en envoyant un courrier électronique à l'adresse fulfilment@astfinancial.com et en saisissant le numéro de contrôle indiqué dans votre formulaire de procuration.

Veillez noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote; veuillez donc conserver le formulaire actuel afin d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

En tout état de cause, les demandes doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date et l'heure limites pour la remise du formulaire de procuration, soit le 8 mai 2018 à 17 h (heure de Montréal), pour que les actionnaires obtiennent les documents relatifs à l'assemblée avant cette date et la date de l'assemblée. Nous estimons que l'actionnaire désireux de recevoir l'exemplaire imprimé avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée doit veiller à ce que sa demande soit reçue au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 26 avril 2018.

Après l'assemblée

Par téléphone au 438 843-7548 ou par courrier électronique à l'adresse corporatecommunications@wsp.com. Un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée vous sera expédié dans les dix (10) jours civils de la réception de votre demande.

Vote

La date de référence servant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir un avis de convocation à l'assemblée et à y voter est le 29 mars 2018 (la « **date de référence** »). Seuls les actionnaires dont les noms figurent dans le registre des actions à la fermeture des bureaux à la date de référence seront habiles à recevoir un avis de convocation à l'assemblée et à y voter. Les actionnaires qui acquièrent des actions après la date de référence n'auront pas le droit d'exercer les droits de vote rattachés à ces actions à l'assemblée.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée en personne ou être représentés par fondé de pouvoir. Les actionnaires incapables d'assister en personne à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement sont priés de remplir, de dater, de signer et de retourner par la poste le formulaire de procuration ci-joint ou de transmettre une procuration par téléphone en suivant les instructions données à partir de la [page 8](#) de la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 26 mars 2018 ou contenues dans le formulaire de procuration ci-joint.

Les actionnaires non inscrits dont les actions sont immatriculées au nom d'un intermédiaire doivent suivre attentivement les instructions fournies par celui-ci ou décrites ailleurs dans la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 26 mars 2018.

Questions

Pour toute question concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, les actionnaires inscrits sont priés d'appeler AST au 1 800 387-0825 et les actionnaires non inscrits sont priés d'appeler Broadridge Investor Communication Solutions au 1 855 887-2244.

FAIT à Montréal (Québec) ce 26^e jour de mars 2018

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alexandre L'Heureux
Président et chef de la direction



Christopher Cole
Président du conseil d'administration